



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AUX CURÉS-PRÉFETS DE ROME

Samedi 24 février 1979

Mes très chers,

1. J'éprouve vivement le besoin, au terme de cette fraternelle réunion, de vous exprimer cordialement ma joie et ma satisfaction pour notre rencontre: ma joie parce que je me trouve une nouvelle fois au milieu d'un groupe qualifié de prêtres de mon diocèse de Rome; ma satisfaction parce que j'ai pu constater personnellement la conviction et le zèle pastoral qui vous animent.

Dans l'organisation structurelle du diocèse, vous avez vous les "Préfets" la tâche délicate de vous faire le trait d'union entre le Presbyterium et l'Evêque; également d'assurer et de renforcer, l'incessante et féconde concorde des prêtres au sein de vos respectives préfectures, afin que la pastorale d'ensemble soit coordonnée en vue d'une efficacité toujours plus homogène et rapide. Le cercle de cette double union s'étend et se soude encore plus dans des rencontres communautaires des Préfets, comme celle d'aujourd'hui, destinées & l'étude en commun, en faisant un large tour d'horizon, des problèmes pastoraux de l'Eglise de Rome, ainsi que le prévoit la Constitution Apostolique *Vicariae Potestatis in Urbe* (n. 7 et 8).

Dans cette perspective, la fonction et la mission du Préfet et du Conseil des Préfets acquièrent une grande importance pour la pastorale diocésaine, du fait qu'ils en conditionnent la nécessaire et souhaitable capacité et le caractère ordonné et logique de la méthode.

Vous incombe tout particulièrement la responsabilité de faire en sorte que le diocèse de Rome soit, comme la communauté primitive de Jérusalem "un seul cœur et une seule âme" (Ac 4, 32).

2. C'est la première fois que je rencontre officiellement les Préfets du Diocèse de Rome et cette heureuse circonstance me fait revenir en mémoire les nombreuses réunions des Préfets de mon

diocèse de Cracovie que j'ai présidées et dans lesquelles j'ai cordialement dialogué avec mes prêtres et discuté avec eux au sujet de nos responsabilités commîmes de pasteurs et de guides des âmes. L'étroite collaboration qui existait entre l'Evêque et les Préfets était une garantie de sereine disponibilité pour la solution des problèmes aussi divers que complexes que la vie ecclésiale présentait chaque jour.

3. J'ai écouté avec attention et intérêt les trois rapports concernant la "pastorale quadragésimale" à Rome qui doit être organisée dans trois directions concrètement ordonnées: la catéchèse, les célébrations liturgiques et l'assistance charitable. Je souhaite de tout cœur qu'en un temps si riche et chargé de sens comme le Carême, non seulement les prêtres du diocèse mais aussi tous les fidèles soient sensibilisés à ces trois aspects fondamentaux de la vie chrétienne.

J'ai écouté de manière particulièrement attentive les commentaires relatifs à la IIème Assemblée du Clergé Romain qui s'est tenue le 15 février dernier et a examiné le thème: "Le clergé de Rome face aux exigences du diocèse", en insistant sur quatre points: les exigences d'une communion authentique; les structures de participation et de collégialité; solidarité et péréquation entre le clergé et les paroisses; et enfin, le problème des vocations.

J'ai été impressionné positivement par l'esprit qui a animé la réunion par le grand nombre des participants et par le zèle authentiquement sacerdotal avec lequel vous avez affronté des problèmes si délicats. J'espère qu'il en résultera des fruits spirituels concrets.

Je pense aussi que quelques-unes des idées que j'ai entendues aujourd'hui dans cette réunion me seront vraiment très utiles pour préparer le discours que j'adresserai au Clergé romain au cours de l'audience prévue pour le début du Carême. A ce propos je vous serais sincèrement reconnaissant si vous vouliez bien y ajouter, de vive voix ou par écrit, quelque'autre suggestion, car, comme le dit le livre des Proverbes "le sage... écoute les conseils" (*Pr* 12, 15).

Soyez tous assurés de mon estime, de mon affection. Puissent les fidèles de toute l'Eglise, considérant leurs frères et prêtres du diocèse de Rome, souscrire aux paroles que Saint Paul adressait aux Romains: "La renommée de votre foi s'est répandue dans le monde entier" (*Rm* 1, 8).

Avec ces souhaits, je vous bénis paternellement.

© Copyright 1979 - Libreria Editrice Vaticana